

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : BIOEQUIN F SUSPENSION INJECTABLE POUR CHEVAUX, Suspension injectable

Titulaire : BIOVETA A.S.

Composition : virus influenza équin-inactivé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/3793225 5/2025

Date de décision : 14/05/2025